



CAHIER D'ACTEUR

DEUX PROJETS NUCLEAIRES
DANS L'AUBE ET EN INDRE-ET-LOIRE

02.04.2026
30.07.2026



P.E.R.E.N. – Promotion de l'Emploi et des Ressources des Entreprises du Nucléaire.
Association loi 1901 fondée en 2004.

Elle est un facilitateur avec bienveillance. Dotée de compétences transverses et méthodologiques, elle intervient sur 3 champs :

- Prévention des risques,
- Préparation modulaire des arrêts de tranches,
- Ressources Humaines.

Avec une équipe salariée de 13 personnes et un conseil d'administration bénévole, elle regroupe 110 entreprises adhérentes en 2026 et rayonne sur la Région Centre Val de Loire.

Contact : P.E.R.E.N.

7, place Emile ZOLA
37420 AVOINE
02 47 98 08 92
asso@peren-nucleaire.com
www.peren-nucleaire.com :

Le point de vue de P.E.R.E.N.

EN BREF.

P.E.R.E.N., association engagée dans le développement économique territorial et la valorisation des dynamiques locales en Région Centre Val de Loire, souhaite contribuer au débat public relatif au projet NEWCLEO sur son volet en Indre et Loire.

Notre démarche s'inscrit dans une logique **constructive, pragmatique et territorialisée**, visant à sécuriser les conditions concrètes de réalisation du projet et à maximiser ses retombées pour les territoires concernés.

Au-delà de sa dimension énergétique et industrielle, le projet NEWCLEO constitue un **projet d'aménagement du territoire à part entière**, dont la réussite dépendra de l'anticipation des enjeux logistiques, humains et économiques.

P.E.R.E.N. n'ayant pas les compétences sur certains domaines, P.E.R.E.N. ne prendra pas position sur les solutions techniques et économiques retenues par NEWCLEO considérant que c'est à l'ASNR et au HFDS entre-autres de se positionner sur ces sujets



TITRE

Contribution de P.E.R.EN. au projet NEWCLEO

CONCLUSION

Anticiper les flux de main-d'œuvre dès la phase amont est une condition indispensable de réussite.

La traversée de la Loire constitue un point critique structurant, nécessitant des solutions adaptées.

Les retombées économiques doivent bénéficier à un périmètre élargi, pas uniquement le Sud de la Loire mais également incluant Le Nord, notamment le territoire TOVAL et de l'agglomération Tourangelle à celle d'Angers en passant par Loudun, Saumur et Chinon.

Le projet doit agir comme un levier de structuration des filières locales, au-delà des seuls effets induits.

La question des compétences est centrale, avec un enjeu d'adéquation entre formations et besoins réels.

Le projet NEWCLEO représente une opportunité structurante pour l'ensemble des territoires concernés.

Sa réussite dépendra de la capacité collective à en faire :

- un **projet industriel maîtrisé**,
- un **projet de territoire équilibré**,
- et un **levier durable de développement économique et de montée en compétences**.

P.E.R.E.N. réaffirme sa volonté de contribuer activement à cette dynamique, dans un esprit de responsabilité, de coopération et d'efficacité opérationnelle.

1. Organiser les mobilités : un préalable opérationnel

1.1. Des bassins d'emploi mobilisés à large échelle

Les besoins en main-d'œuvre mobiliseront des ressources issues de plusieurs agglomérations structurantes :

- Tours,
- Angers,
- Saumur...

Cette réalité impose une approche coordonnée des mobilités, intégrant des distances significatives et des flux interterritoriaux en utilisant et en favorisant le SERM (Services Express Régionaux Métropolitains = un service express régional métropolitain constitue une offre de mobilité fiable, fréquente et facile à utiliser, au service des habitants de périphérie des métropoles. Son objectif est d'améliorer la desserte entre une ville centre et sa zone périurbaine en renforçant l'offre ferroviaire et la complétant par d'autres modes, dont les services de transport routier à haut niveau de service et les réseaux cyclables) et en pensant le « dernier kilomètre ».

1.2. Sécuriser les déplacements domicile-travail

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Risque de saturation des axes routiers existants
- Contraintes de régularité et de fiabilité des trajets
- Impact potentiel sur les populations locales dans un contexte simultané d'exploitation des 4 tranches du CNPE EDF de Chinon entre-autres

P.E.R.E.N. recommande :

- la mise en place de solutions de transport collectif dédiées au projet, en lien avec les autorités organisatrices de mobilité
- le développement de dispositifs structurés de covoiturage professionnel
- une coordination interterritoriale des offres de transport, évitant les approches fragmentées

2. La traversée de la Loire : un enjeu structurant à traiter en priorité

La Loire constitue à la fois un atout territorial majeur et une contrainte logistique déterminante.

Constat

Les capacités de franchissement actuelles peuvent rapidement devenir un facteur limitant pour :

- les flux de salariés,
- les circulations logistiques,
- la qualité de vie des habitants.

Recommandations

P.E.R.E.N. appelle à une approche combinée :

- optimisation des infrastructures existantes (gestion des flux, horaires différenciés, aménagements ciblés),
- étude de solutions complémentaires de franchissement, notamment :
 - o renforcement des ouvrages existants,
 - o dispositifs temporaires en phase chantier,
 - o solutions innovantes (mobilité fluviale, expérimentations logistiques).

Ces réflexions doivent être engagées en amont, afin d'éviter toute saturation non maîtrisée.

3. Un levier de développement économique territorial

3.1. Dépasser les retombées immédiates

Si les activités d'hébergement et de restauration bénéficieront naturellement du projet, celui-ci doit être envisagé comme un accélérateur de développement économique global avec de futurs EPR2 à terme.

Les secteurs concernés incluent notamment :

- le BTP,
- l'électromécanique,
- la maintenance industrielle,
- l'ingénierie et les services techniques.

3.2. Structurer l'accès des entreprises locales

Afin de garantir un réel effet d'entraînement :

- favoriser des modalités d'allotissement adaptées et les critères de mieux-disance sur l'empreinte carbone et la main d'œuvre locale,
- assurer une information transparente et anticipée des marchés
- accompagner les entreprises locales dans :
 - o la montée en compétences
 - o la réponse aux appels d'offres
 - o la constitution de groupements

3.3. Un périmètre économique élargi

P.E.R.E.N. insiste sur la nécessité d'un rayonnement territorial élargi. Le territoire n'est pas limité à 180° comme sur PENLY avec la Manche pour EPR2.

La communauté de communes TOVAL (Bourgueil – Nord Loire) doit être pleinement intégrée :

- position stratégique dans les flux,
- capacité d'accueil de fonctions logistiques et économiques,
- complémentarité avec les pôles existants.

Une gouvernance coordonnée entre intercommunalités apparaît indispensable pour éviter les effets de concurrence territoriale.

4. Compétences et formation : une condition de faisabilité

4.1. Un socle existant à mobiliser

Les régions :

- Centre-Val de Loire (Chinon, Bourgueil, Tours métropole),
- Pays de la Loire (Saumur, Angers),
- Nouvelle-Aquitaine (Loudun)

disposent d'une offre de formation initiale et continue déjà structurée. Toutefois, plusieurs fragilités sont identifiées :

- taux de pression insuffisants sur certaines filières techniques. (le taux de pression mesure l'attractivité de la formation par un rapport entre le nombre de candidatures et la capacité d'accueil. Un taux de pression insuffisant signifie qu'il y a moins de candidatures que de places disponibles sur la formation.)
- déficit d'attractivité des métiers industriels
- inadéquation partielle entre formations et besoins opérationnels

4.2. Identifier les besoins réels

Il est indispensable de construire une vision partagée :

- des besoins en compétences à court, moyen et long terme
- des métiers en tension
- des capacités réelles de formation

4.3. Comblers les "trous dans la raquette"

P.E.R.E.N. propose :

- le déploiement d'une cartographie dynamique des compétences
- l'adaptation des capacités de formation existantes
- la création de modules spécifiques liés au nucléaire de nouvelle génération

4.4. Agir sur l'attractivité et les parcours

Les leviers identifiés sont :

- renforcement de la promotion des métiers industriels en lien avec l'UMN et les branches BTP, UIMM...
- développement des parcours en alternance et en reconversion (des solutions sont éprouvées par exemple avec le GRETA, TRIHOM, ONET Technologies et le Centre de Formation de l'UIMM mais aussi l'Ecole des Métiers d'ENDEL à titre d'exemples),
- implication accrue des entreprises dans la conception des formations,
- sécurisation des parcours vers l'emploi local

5. Conditions de réussite du projet

Pour garantir un impact territorial positif et durable, plusieurs principes doivent guider l'action publique et privée :

- Anticipation
- Intégrer les enjeux logistiques, économiques et humains dès la conception du projet.
- Coordination territoriale
- Associer l'ensemble des collectivités, y compris les territoires périphériques.
- Équité économique
- Garantir un accès réel des entreprises locales aux retombées du projet.
- Pilotage des compétences
- Mettre en place un suivi partagé entre acteurs publics, formation et entreprises.

